

Formation initiale des acteurs en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique du secteur industrie, BTP et commerce et activités de bureau

Référence INRS : Acteur PRAP IBC

Durée
14 heures soit 2 jours non consécutifs (travail intersession)
Public
Tout personnel d'une entreprise du secteur IBC
Prérequis
Aucun
Format
Présentiel
Dates et lieu
En intra : sur demande (Toutes nos formations se font sur site)
Prix
Tarif net de taxes 800 euros/jour/groupe (Hors frais de déplacement)
Nombre de participants
Minimum : 4 Maximum : pour des raisons pédagogiques limité à 10
Adaptation/Accessibilité
"Possibilité à voir, avec le formateur, en amont de la formation"

Contexte :

Savez-vous que plus de 50 % des Accidents du Travail et de près de 85 % des Maladies Professionnelles reconnues sont à l'origine des contraintes liées à l'activité physique ?

Vos coûts liés à ces problématiques sont de plus en plus élevés et l'organisation de votre structure en est impactée ?

Vous êtes concerné par la santé de vos salariés ainsi que du cadre réglementaire fondé sur les principes généraux de prévention.

Pour répondre à ces enjeux, une formation en constante évolution. De « la manutention manuelle Porter-Lever », en passant par les « Gestes et Postures » à, aujourd'hui, la Prévention des risques liés à l'activité physique - prap où le salarié est le premier acteur de sa prévention et de celle de l'entreprise.

Objectifs de la formation :

Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique afin d'être capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique
- D'observer et d'analyser sa situation de travail avec une méthodologie
- De participer à la maîtrise du risque et d'informer

Méthodes pédagogiques et suivi :

Tour de table - Exposé théorique (Power Point) - Extrait de films - Brainstorming - Etudes de cas issus de récit de l'activité professionnelle des participants - jeux - Travaux en sous-groupe - Echange sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession - Différenciation pédagogique

Documents remis aux stagiaires : livret Devenir acteur prap, outil / grille d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse à remplir en intersession

Modalités d'évaluation :

L'épreuve certificative, ouverte aux candidats ayant suivi l'intégralité de la formation, permettra d'évaluer les compétences acquises selon la grille de certification de l'acteur prap IBC.

Suivi : Questionnaire de satisfaction stagiaire - Questionnaire auprès du commanditaire - Bilan J+ 6 mois et J+ 12 mois

Attestation / Certification :

- Feuille d'émargement - Attestation d'assiduité et de fin de formation
- Certificat d'acteur prap IBC valide 2 ans

Programme de la formation :

- Les enjeux, les acteurs et la démarche de prévention
- Les risques dans le métier, l'activité humaine au travail
- Fonctionnement du corps humain, ses limites, ses atteintes
- Méthodologie de repérage, d'observation et d'analyse des situations dangereuses
- Retour d'expériences
- Proposition des pistes d'amélioration
- Remontée de l'information, le suivi
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (PSPEE)
- Certification

Informations complémentaires :

En raison du travail intersession demandé aux participants, les deux jours de formation sont répartis si possible sur trois semaines, en tenant compte des contraintes de l'entreprise (1 j et 1 j).

Une à deux rencontres, avec les différents acteurs de la prévention et les responsables de l'entreprise, seront organisées avant le début de la formation pour aider à la mise en place d'une communication interne et externe sur la démarche de prévention dont la formation fait partie.

Matériel pédagogique : rétroprojecteur, paperboard et feutres, caisse avec poignées, caisse sans poignées et tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associés sélectionnés ensemble en amont de la formation.

Poursuite du cursus : la prolongation du certificat est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois.

Intervenante

Delphine DUPONT – Titulaire du certificat de « Formateur prap »
IBC et 2S valide
Tél : 06 63 98 61 51
Mail : coaching.forme.bien.etre@gmail.com

Dates :

Créé le 03/03/2022

MAJ le 03/03/2022